



UNIL | Université de Lausanne

Faculté des lettres

Programme de spécialisation à **30 crédits ECTS** en

Littératures suisses

dans le cadre de la

Maîtrise universitaire ès Lettres avec spécialisation

à 120 crédits ECTS

28 juillet 2008

Version 1.0

Structure de la Maîtrise universitaire ès Lettres avec spécialisation

La Maîtrise universitaire ès Lettres avec spécialisation (120 crédits) se compose d'une discipline principale (60 crédits), d'un programme de spécialisation (30 crédits) et, au choix, soit d'une discipline secondaire, soit d'une discipline complémentaire (2e partie), soit d'un programme à options (30 crédits).

Maîtrise universitaire à temps plein – durée des études

La durée du cursus d'études d'un étudiant inscrit en Maîtrise universitaire ès Lettres avec spécialisation à temps plein est prévue par le Règlement d'études en Faculté des lettres (art. 14), à savoir de 4 semestres (minimum) à 6 semestres (maximum).

Maîtrise universitaire à temps partiel – durée des études

Le cursus d'études d'un étudiant inscrit en Maîtrise universitaire ès Lettres avec spécialisation à temps partiel (50%) au sens de la « Directive 3.12 de la Direction en matière d'études à temps partiel (50%) pour les Maîtrises universitaires » est le même que celui d'un étudiant inscrit en Maîtrise universitaire ès Lettres avec spécialisation à temps plein. Les délais d'études sont cependant aménagés de manière à permettre à l'étudiant de réaliser ses études en 8 semestres (minimum) et jusqu'à 10 semestres (maximum).

Organisation des études de la Maîtrise universitaire

Le schéma théorique des études de la Maîtrise universitaire ès Lettres avec spécialisation prévoit que la première année soit constituée de deux programmes d'enseignements à 30 crédits chacun (discipline principale + discipline secondaire ou discipline complémentaire 2e partie ou programme à options), et que la seconde année soit consacrée à la rédaction du mémoire de maîtrise et à la réalisation du programme de spécialisation.

Les étudiants sont cependant libres de déroger à ce schéma théorique (par exemple en reportant d'un ou de plusieurs semestres l'un ou l'autre de leurs enseignements ou de leurs examens), pour autant qu'ils respectent les règles suivantes (extraites des Directives du Décanat « Directives et procédures liées à l'inscription, au dépôt à la discussion du mémoire de maîtrise » et « Directives et procédures liées au programme de spécialisation (MA 120 crédits) » :

- le dépôt du mémoire de maîtrise ne peut intervenir que si les conditions suivantes sont réunies :
 - Les 30 premiers crédits de la branche principale ainsi que les 30 crédits de la discipline secondaire, de la discipline complémentaire 2e partie ou de son programme à options, ont été réussis.
 - Le complément de formation en langues classiques, le cas échéant, a été réussi.
 - Le programme de mise à niveau intégrée, le cas échéant, est entièrement terminé et conforme au plan d'études joint à la lettre que l'étudiant a reçue l'informant de son admission en Maîtrise universitaire avec conditions.
- l'inscription à un programme de spécialisation ne peut être enregistrée que si les conditions suivantes sont réunies :
 - L'étudiant n'a pas encore déposé son mémoire.
 - Les 30 crédits de la discipline secondaire, de la discipline complémentaire 2e partie ou du programme à options ont été réussis.
 - L'étudiant s'est inscrit au mémoire de maîtrise universitaire.
 - Le complément de formation en langues classiques, le cas échéant et s'il est lié à la discipline secondaire, a été réussi.
 - Le programme de mise à niveau intégrée, le cas échéant, est entièrement terminé et conforme au plan d'études joint à la lettre que l'étudiant a reçue l'informant de son admission en Maîtrise universitaire avec conditions.
 - Le programme de spécialisation peut être réalisé dans le respect de la durée maximale des études prévue par le Règlement d'études en Faculté des lettres (pour une Maîtrise universitaire à temps plein) ou par la Directive de la Direction 3.12 (pour une Maîtrise universitaire à temps partiel).

Ces règles sont valables aussi bien pour la Maîtrise universitaire à **temps plein** que pour la Maîtrise universitaire à **temps partiel**. Pour le reste, le Règlement d'études du programme s'applique.

Présentation

Ce programme regroupe les enseignements du réseau "Littératures suisses / Literaturen der Schweiz / Letterature svizzere" établi par les Universités de Lausanne, Genève et Neuchâtel et des institutions apparentées (voir www.unil.ch/litch). Sous la forme d'un programme de spécialisation, il permet aux étudiants inscrits dans une Maîtrise universitaire ès Lettres de se faire valider les enseignements et d'autres expériences préliminaire de recherche ou professionnalisantes qui sont proposés dans le cadre de ce réseau.

Ce programme de spécialisation s'adresse en principe aux étudiants qui ont choisi une des disciplines (français moderne, italien ou allemand) participant au réseau d'enseignement "Littératures suisses / Literaturen der Schweiz / Letterature svizzere" comme discipline principale de leur programme de maîtrise universitaire.

Principe

Le module de la Partie A est obligatoire pour tous les étudiants qui suivent le programme. Parmi les modules de la Partie B, l'étudiant choisit librement deux modules à 10 crédits ECTS.

Modules de spécialisation

✱ **Partie A – (1 x 10 crédits ECTS)**

MA/26-SPEC 01 (obligatoire)

10 crédits ECTS

Mini-colloque de recherche

Descriptif

Ce module a pour objectif d'installer un discours interdisciplinaire et plurilingue, des « regards croisés », par rapport aux littératures suisses et leurs contextes historiques et culturels. Il veut approfondir la thématique cadre et faire avancer la réflexion méthodologique par la discussion et la présentation orale et écrite des approches différentes. On attend des étudiants une participation active au colloque commun réunissant les enseignants et les étudiants du réseau. Chaque étudiant présente un projet qui peut être lié au travail de mémoire de maîtrise universitaire, ou rend un travail écrit dont le sujet porte sur la thématique du colloque.

Enseignements ou activités auquel(le)s s'inscrire

- ▶ Mini-colloque de recherche (travail préparatoire et participation continue au mini-colloque sur 2-3 journées)
Validation: 1 présentation orale ou 1 travail écrit. (1 attestation)

✱ **Partie B – (2 x 10 crédits ECTS)**

MA/26-SPEC 02 (facultatif)

10 crédits ECTS

Séminaire disciplinaire I

Descriptif

Séminaire de niveau maîtrise universitaire faisant partie de l'offre du réseau "Littératures suisses / Literaturen der Schweiz / Letterature svizzere". La thématique de ces séminaires est définie chaque année par le Réseau, et consultable sur le site www.unil.ch/litch. Le travail de validation correspond aux exigences liées à l'enseignement dans l'Université dans laquelle il est délivré.

Enseignements ou activités auquel(le)s s'inscrire

- ▶ Séminaire en relation avec la littérature suisse (2h, 1 semestre)
Validation: variable (définie par les plans d'études de maîtrise universitaire de l'Université dans laquelle il est suivi). (1 attestation)

Séminaire disciplinaire II

Descriptif

Séminaire de niveau maîtrise faisant partie de l'offre du réseau "Littératures suisses / Literaturen der Schweiz / Letterature svizzere". La thématique de ces séminaires est définie chaque année par le Réseau, et consultable sur le site www.unil.ch/litch. Le travail de validation correspond aux exigences liées à l'enseignement dans l'Université dans laquelle il est délivré.

Enseignements ou activités auquel(le)s s'inscrire

- ▶ Séminaire en relation avec la littérature suisse (2h, 1 semestre)

Validation: variable (définie par les plans d'études de maîtrise universitaire de l'Université dans laquelle il est suivi). (1 attestation)

Stage

Descriptif

Des stages professionnalisants ont pour objectif de familiariser les participants avec la mémoire littéraire et sa gestion dans des archives littéraires ou des bibliothèques, ou de les mettre en contact avec la vie littéraire actuelle (par exemple journées littéraires, maisons de la littérature, maisons d'édition). Des institutions offrant des stages font partie du réseau « Littératures suisses / Literaturen der Schweiz / Letterature svizzere » (par ex. Archives Littéraires Suisses à Berne). L'offre en stages sera élargie selon les possibilités des institutions partenaires. Elles choisissent les stagiaires sur dossier.

Enseignements ou activités auquel(le)s s'inscrire

- ▶ Stage (env. 6 semaines à plein temps)

Validation: La validation peut revêtir diverses formes en fonction du stage choisi. Le travail de l'étudiant est en tous les cas validé en dernier lieu par un enseignant responsable du Réseau. (1 attestation)

Université d'été du Centre Dürrenmatt

Descriptif

Le Centre Dürrenmatt à Neuchâtel propose tous les deux ans des cours et des séminaires intensifs d'une durée d'une semaine, réunissant des professeurs invités et des étudiants de provenances très variés (Suisse et étranger). Ces cours visent à approfondir une thématique dans le domaine des littératures suisses, à promouvoir les échanges et la réflexion méthodologique et à contribuer à la formation de la relève académique. Les étudiants sont choisis sur un dossier de candidature. L'étudiant y participe activement, en présentant notamment une recherche propre, différente de celle qui est présentée au colloque commun (SPEC 01).

Enseignements ou activités auquel(le)s s'inscrire

- ▶ Séminaire à l'Université d'été du Centre Dürrenmatt (préparation du travail de validation et cours intensifs durant 1 semaine)

Validation: Présentation d'un travail de recherche original. (1 attestation)

Approuvé par le Conseil de Faculté le 13 mars 2008

Adopté par la Direction le 16 juin 2008